



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Bid Receiving Unit
Procurement & Contracting Services Branch
VISITOR'S CENTRE – Main Entrance
Royal Canadian Mounted Police
73 Leikin Drive
Ottawa, Ontario K1A 0R2
Attn: Shannon Plunkett

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet 0.300 AAC Blackout Caliber Barrels/ Canons de calibre 0.300 AAC Blackout		Date November 30, 2016/ le 30 novembre 2016	
Solicitation No. – N° de l'invitation M0077-16-J004		Amendment No. – N° de la modification 003	
Client Reference No. - No. De Référence du Client			
Solicitation Closes – L'invitation prend fin			
At / à :	14:00	EDT (Eastern Standard Time) – HAE (heure normale de l'Est)	
On / le:	December 6, 2016 – le 6 décembre 2016		
F.O.B. – F.A.B	GST/HST – TPS	Duty – Droits	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services			
Instructions See herein – Voir aux présentes			
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Mary Rutledge Procurement Officer – Agente d'approvisionnement			
Telephone No. – No. de téléphone (613) 843-6935		Facsimile No. – No. de télécopieur (613) 825-0082	



This amendment is raised to respond to questions received during the solicitation period:

QUESTIONS AND ANSWERS

Question 1:

Subject Solicitation Offer states that barrels must be stamped with data and serial numbers. Is engraving of this information acceptable?

Answer 1:

Yes, engraving would be acceptable if its depth is sufficient to allow the marking to be easily identified once refinished or coated with a protective surface treatment. For the purposes of this solicitation, .010" depth would be the minimum acceptable.

Question 2:

Reference Annex "A" (Specifications – 1) – The specifications within paragraph 1 are specific to one manufacturer. Will the RCMP accept Industry Standard of having equivalent products with lengths of 14" And 9"?

Answer 2:

No. The requirement is for 14.5" and 8.2" barrels as per the mandatory requirements. The necessity to keep the firearm as short as possible and still function with existing 7" LaRue forend rail systems is a necessity. The barrel can be no longer than 8.2" but may be slightly shorter by ¼" (-250").

Question 3:

Reference Annex "A" (Specifications – 6) – Will the RCMP accept proven data of rifling twist of 1:6 for 14.5" and 1:5 for 9" barrels?

Answer 3:

Yes, a faster twist barrel may be acceptable but it must still meet the performance requirements stated for both the 14.5" and 8.2" barrels.

Question 4:

Reference Annex "A" (Specifications – 4) Will the RCMP consider accepting nitrite coated barrel vice chromed lined?

Answer 4:

The requirement is for a stainless steel barrel, it may feature a nitrite coating if/as applicable to the stainless steel base material (chrome lining is not a requirement).

Question 5:

Reference Annex "A" (Specifications – 2) – Can the RCMP provide the Gas Block specifications and measurements?



Answer 5:

No. The requirement is for the gas block to be compatible with LaRue Tactical floating forend rails. An example that meets this requirement is the Noveske low profile gas block. The LaRue rail system is popular to the market and relatively well known, the dimensions of the rail system may be proprietary to LaRue Tactical.

Question 6:

At what distance will the MOA be evaluated?

Answer 6:

100 metres.

Question 7:

Will a rest be used to evaluate accuracy?

Answer 7:

An HS Precision return to battery assembly (base and slide) may be used if/as necessary (in the event a product does not meet with a conventional bench rest shooting technique).

La présente modification vise à reporter pour répondre aux questions reçues pendant la période d'invitation à soumissionner.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 :

Il est indiqué, dans l'invitation à soumissionner, que les données et numéros de série doivent être estampés sur les canons. Serait-il acceptable de graver cette information?

Réponse 1 :

Oui, une gravure serait acceptable à condition qu'elle soit effectuée à une profondeur suffisante pour que l'information soit facilement lisible après une remise en état ou un traitement protecteur de la surface. Aux fins de cette invitation à soumissionner, la profondeur minimale acceptable serait de 0,010 po.

Question 2 :

Renvoi à l'Annexe « A » (Spécifications – 1) – Les spécifications énoncées au paragraphe 1 sont propres à un fabricant. La GRC acceptera-t-elle la norme de l'industrie selon laquelle des produits équivalents ont une longueur de 14 po et de 9 po?

Réponse 2 :

Non. Le besoin est pour des canons de 14,5 po et de 8,2 po, comme il est indiqué dans les exigences obligatoires. Il est nécessaire que l'arme à feu reste la plus courte possible tout en continuant de fonctionner avec les rails de fût LaRue de 7 po. Le canon ne peut pas être plus long que 8,2 po, mais peut être légèrement plus court, de ¼ po (.250 po).

Question 3 :



Renvoi à l'Annexe « A » (Spécifications – 6) – La GRC acceptera-t-elle des données probantes sur un pas de rayure de 1:6 pour les canons de 14,5 po et de 1:5 pour les canons de 9 po?

Réponse 3 :

Oui. Un pas de rayure plus rapide peut être acceptable, mais il doit quand même respecter les exigences en matière de rendement des canons de 14,5 po et de 8,2 po.

Question 4 :

Renvoi à l'Annexe « A » (Spécifications – 4) La GRC envisagera-t-elle d'accepter un canon revêtu de nitrite plutôt que chromé?

Réponse 4 :

Le besoin est pour un canon en acier inoxydable : le matériau de base d'acier inoxydable peut avoir un revêtement de nitrite, s'il y a lieu (la chemise de chrome n'est pas une exigence).

Question 5:

Renvoi à l'Annexe « A » (Spécifications – 2) – La GRC peut-elle fournir les spécifications et les mesures de la frette de prise de gaz?

Réponse 5 :

Non. Le besoin est que la frette de prise de gaz soit compatible aux rails de fûts flottants tactiques LaRue. Par exemple, la frette à profil bas de Noveske satisfait à cette exigence. Les rails tactiques LaRue sont populaires sur le marché et sont relativement bien connus; il est possible que les dimensions des rails soient la propriété de LaRue.

Question 6 :

À quelle distance le mécanisme d'action sera-t-il évalué?

Réponse 6 :

À 100 mètres.

Question 7 :

Utilisera-t-on un appui pour l'évaluation de la précision?

Réponse 7 :

Un ensemble HS Precision de retour à la batterie (culot et glissière) peut être utilisé s'il y a lieu (au cas où un produit ne correspondrait pas à une technique de tir avec banc de tir conventionnel).